



Résolution

no 173

600 offices traditionnels fermeront d'ici à 2020 : le service public et le Canton du Jura encore parmi les grands perdants !

A l'annonce, aujourd'hui, de la fermeture de plus de 600 offices postaux entraînant la suppression de 1'200 emplois, *La Poste* suisse démontre toute son arrogance dans la gestion du service public.

A travers plusieurs interventions, cette problématique a été relevée lors de nos sessions parlementaires ainsi qu'au Conseil des Etats par le sénateur Claude Hêche. Nous avons reçu l'assurance que le Gouvernement jurassien devait être associé aux discussions quant à la planification future du réseau postal. Force est de constater que le « Géant jaune » n'a que faire du souci de la population jurassienne, s'exprimant au cas particulier, par la voix du Parlement et du Gouvernement.

Sachant que ces licenciements sont intimement liés à la fermeture d'offices postaux, il est certain que le Jura sera au premier chef touché par cette mesure. Car, selon la vision de *La Poste*, les régions et les cantons excentrés comptent encore trop de bureaux postaux, dits traditionnels. L'échéance 2020, mentionnée dans le communiqué de presse de *La Poste*, n'est pas si lointaine, et nous devons nous inquiéter sans attendre les arguments que nous livrera la Direction de *La Poste*.

Nous demandons donc au Gouvernement d'interpeller cette Direction dans les jours à venir afin de lui signifier notre mécontentement et notre opposition quant à cette annonce fracassante et cavalière qui prêterait encore une fois notre canton au niveau de ses emplois et de son attractivité. Nous demandons aussi que des dispositions spéciales pour les régions périphériques soient appliquées, allant jusqu'à une reconsidération, par *La Poste*, de sa vision du réseau postal et de sa vision du service public en général.

Responsable de la résolution :

Nicolas Maître, PS

Delémont, le 26 octobre 2016

Maître
V. Bauguen
W. G. G. G.
Delémont
D. D.
N. P.
L. L.
R. B.